

HISTORIQUE

Niveau national

- 1936-1967** Début du syndicalisme enseignant. Laure Gaudreault fonde l'Association catholique des institutrices rurales de la province de Québec (ACIR) qui entraîne, en 1946, la fondation de la CIC (Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec).
- 1967** La CIC devient la CEQ (Corporation des enseignants du Québec), délaissant ainsi son caractère confessionnel.
- 1974** En conservant le même sigle, la CEQ devient la Centrale de l'enseignement du Québec et donne une orientation plus syndicale à son organisation.
- 1978** Fondation de la CECS (Commission des enseignantes des commissions scolaires) au sein de la CEQ, dont notre syndicat fait partie.
- 1988** La CECS se transforme en fédération. La FECS (Fédération des enseignantes et enseignants des commissions scolaires) regroupe les 47 syndicats de la province de Québec, dont le nôtre.
- 1998** La FECS devient la FSE (Fédération des syndicats de l'enseignement) représentant les 44 syndicats de la province touchant les secteurs de l'éducation au préscolaire, au primaire, au secondaire, à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.
- 2000** La CEQ devient la CSQ (Centrale des syndicats du Québec), puisque plusieurs de ses membres proviennent de milieux autres que l'éducation.
- 7 juin 2006** Après un référendum sur une désaffiliation, neuf syndicats dissidents quittent la FSE-CSQ suite à un profond désaccord avec leur fédération, notamment sur les dossiers de l'équité salariale, la réforme de l'éducation et les résultats de la négociation de 2005.
- 28 juin 2006** Des personnes déléguées de ces neuf syndicats ont déclaré publiquement leur désaffiliation de la FSE-CSQ et ont résolu de fonder la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), à laquelle ils ont adhéré sur la base de leurs aspirations. Des statuts provisoires ont été adoptés et des membres ont été élus au Comité exécutif.
- Juin 2007** Fondation de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Les membres présents y ont adopté les statuts et les règlements permanents ainsi que les orientations politiques. Ils ont également élu, pour un mandat de trois ans, cinq membres au Comité exécutif.

Les 9 syndicats fondateurs de la FAE :

- Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM);
- Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY);
- Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO);
- Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM);
- Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ);
- Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL);
- Syndicat de l'enseignement des Seigneuries (SES);
- **Syndicat de l'enseignement secondaire des Basses-Laurentides (SESBL);**
- **Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles (SESMI).**

24 janvier 2019 Le Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ) s'affilie à la FAE.